8 novembre 1555..

158

Sire

ayant entendu hier a l'apresdisner receu les lres de vre Mate, par lesquelles
elle m'ordonne de incontinent communicquer avec les srs et coronnelz
d'icy, pour scavoir si l'on pourroit faire quelque chose, pour asseurer
les fortz et frontieres de vred. Mate. de ce costel, ensemble quelles
gens et provision se debvroit pour ce faire et mesmes si le sr de
Barlettes en pourroit avoir la charge.

Je me suys au mesmes jour tant trouve avec tous lesd. srs et coronnelz
au logis du coronnel [illegible], ausquelz et a moy a l'humble
correction de vre Mate a semble. Que pour faire lad. chose seullement
entre Mariebourg et Maubert, ne seroit besoing de faire grand
provision, ains que avec mil chevaulx et moings on la pourra facillement
faire, en cas toutesfois que les ennemys soient retirez et ayent du
tout rompu leur camp. Et si ne pourra lad. chose servir a grand
effect, entant, comme semble a plusieurs, ya bien peu de villages entre les Mariebourg
et Maubert. et iceulx qui y sont servent plus a noz gens pour faire
courses que aux ennemys, Dont pour le peu de dommaige
que par ce on leur pourroit faire, vauldroit mieulx de passer lesd.
Maubert, ou passe la riviere dorze. Laquelle ne scavons si on
la pourra passer sans pons et en cas que l'on la peust passer
(comme je m'en informeray plus a plain) on pourroit essayer de
donner aud. sr de Barlettes IIIc ou IIIIc chevaulx avec trois mil
pietons tant harquebusiers que aultres avec courts bastons pour
estre tant plus legiers a cheminer, affin de regarder de faire
le plus de degast qu'il pourra, ausquelz seroit besoing denvoyer
quelque bon secours. Et comme lad. chose ne pourra

Algemeen Rijksarchief van België
Audiëntie 83, f. 158 r-159 r
http://www.inghist.nl/Onderzoek/Projecten/WVO/brief/6431

durer plus de deux ou trois jours, tant pour le mauvais temps
qui pourroit survenir, que le nombre des gens susd., quil y
pourroit mener, ne leur scauroit faire grant domage, pour
que comme entendons les villages la entour tiennent fort
pour si peu de compaignie ne conviendroit mener artillerie

Parquoy finablement leur a semble, pour faire plus grand
degast, conviendroit que toute larmee y marcha, Auquel
effect seroit besoing avoir deux cens charrotz pour mener les
provisions des farines pains et semblables vivres, et aussi
quelques charrotz de pons et dartillerie, telle que bon semblera
au Sr de Glajon, cognoissant le pays et passaige dicelluy
et si conviendroit que les provisions des vivres vint du coste
de vre Mate, estant que icy sommes desgarniz de toutes choses
la pouvant faire. Et pardessus tout ce fauldroit
necessairement avoir ung mois de payement, pour la cavallerie
et toute linfanterie, tant pour contenter les vivendiers (a qui
ilz sont grandement endebtez) que pour desengager leurs
harquebuzes et aultres semblables armes, quilz ont de pieca
engagez pour vivre Sans lequel payement, ce est a dire
que lon ne les scaura faire marcher, comme mesmes en doubtent
tous les coronnelz

Si est ce que personne de nous ne cognoit le pays ny
puissance, sinon quentendons icelluy a pnt estre tresgrand
pour asseurement en pouvoir escripre nre advis a vre Mate
ce que pour le pnt en escripvons est pour satisfaire au com[mandement]
de vred. Mate Jay mande icy le Sr de Nort[...]

Lequel venu luy communiqueray lesd. lres de vre Ma.te et layant
sur telles vy, advertiray vred. Ma.te a diligence ce que luy en
semblera et nous pourra [illegible] s.r de Varlles comme cognoissant
la comarcque de ce pays mectre hors de toutes doubtes, tant des
passaiges que des riviere, Ce que semblement pourra faire
a vre Ma.te led. s.r de Esclayon estant a pnt par dela

Sire Nul desd. trois moyens se pourra effectuer, sans
prealablement estre asseurez que lesd. ennemys ayent
rompu leur camp comme dict est. Et a ce q j'entendz hier
soir des s.rs de Varson et d'Aigmes, le camp desd.
ennemys doibt encores estre allentour dud. Maubert et si
disent les prisonniers quilz ny partiront, ny rompperont leur
camp, tant et si longuement que celuy de vre Ma.te sera ensemble
Sire, est ce que j'espere bien tost en avoir plus de certitude, ayant
envoye le s.r de Carondelet vers iceulx ennemys pour les
endommager s'il peult.

Atant Sire me recommandant tres humblement a la bonne grace
de vre Ma.te Je prie le createur donner a icelle en prosperite
et sante tres longue et tres heureuse vie. De vre camp lez
Echteraye le viije jour de Novembre 1555

De vre Ma.te
treshumble et tresobeissant serviteur
et vassal
Guille de Nassau

Algemeen Rijksarchief van België
Audiëntie 83, f. 158 r-159 r
http://www.inghist.nl/Onderzoek/Projecten/WVO/brief/6431

Au Roy

depesche au camp le xiiij^e de
Novembre a sept heures du
soir

Algemeen Rijksarchief van België
Audiëntie 83, f. 158 r-159 r
http://www.inghist.nl/Onderzoek/Projecten/WVO/brief/6431